

... des nouvelles de l'Institut

Bulletin no 2, mai 2005
NUMÉRO SPÉCIAL

20 ANS au service des valeurs chrétiennes

Notre société a subi de profondes mutations mais, malgré tout ce qui s'est passé, l'archevêque de Montréal remet encore chaque année, aux diplômés de l'Institut, une attestation à l'effet qu'ils et elles ont reçu «une formation personnelle et professionnelle inspirée par les valeurs chrétiennes».

L'Institut Marie-Guyart a donc su relever un défi considérable : assurer la présence des valeurs chrétiennes au coeur même de la formation universitaire des maîtres, et ce, même si les écoles publiques ne sont plus confessionnelles depuis cinq ans.

Un peu d'histoire...

1978:

La charte de l'Institut

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire obtient la charte de l'Institut catholique de Montréal. Après mûres réflexions, le conseil d'administration décide d'assurer la formation générale de maîtres qui seront aptes à dispenser toutes les matières au programme des niveaux préscolaire et primaire.

1984:

Création de la Fondation des Amis de l'Institut

Les négociations avec le ministère de l'Éducation s'avèrent longues et difficiles, il fut décidé de mettre sur pied la Fondation des Amis de l'Institut pour subvenir aux besoins financiers des opérations.

1985:

Les premiers étudiants

En septembre 1985, l'Institut recevait ses premiers étudiants. Il restait toutefois à régler la question – fondamentale – de la reconnaissance officielle des études suivies par ses étudiants.

INSTITUT
MARIE-GUYART

FORMATION UNIVERSITAIRE DES MAÎTRES

2715, chemin Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1B6

Tél.: (514) 735-4881, Téléc.: (514) 735-2935, Courriel: institutmg@videotron.ca

1987:

Entente avec l'Université de Montréal

La question de la reconnaissance des études fut réglée, en décembre 1987, par la signature d'une entente entre l'Institut et l'Université de Montréal. Selon cette entente, les parties s'engagent à collaborer pour dispenser le programme de l'Université de Montréal pour le baccalauréat en éducation (éducation préscolaire et enseignement primaire), avec profil spécifique propre à l'Institut.

À la fin de leurs études, nos étudiants reçoivent donc un baccalauréat de l'Université de Montréal et une attestation de l'archevêque de Montréal à l'effet qu'ils ont reçu, à l'Institut, une formation personnelle et professionnelle inspirée par les valeurs chrétiennes.

2000:

La loi 118 laïcise les écoles publiques.

Depuis juin 2000, les écoles publiques du Québec ne peuvent plus avoir de caractère confessionnel. Ainsi en a décidé le gouvernement du Québec, après avoir demandé et obtenu du gouvernement fédéral l'amendement de l'article 93 de la Constitution du Canada qui garantissait aux catholiques et aux protestants du Québec le droit à leurs écoles confessionnelles. Le recours à la clause «dérogatoire» a maintenu le droit à un enseignement *optionnel* de la religion jusqu'en juin 2005. Reste à savoir si la clause sera reconduite et dans quelles conditions...

2004:

Formation de l'Association des Anciens de l'Institut

Plus de 20% des diplômés de l'Institut étaient présents à la réunion de fondation de leur association en novembre dernier. Ils ont décidé de faire de leur association un espace qui privilégie un ressourcement tant sur le plan personnel que professionnel et un lieu d'influence sur la profession enseignante.

2005:

Le directeur de l'Institut s'engage à fond dans les démarches visant au renouvellement de la clause dérogatoire.

L'humanisme chrétien au coeur de la formation des maîtres

Le cardinal Grégoire a confié à l'Institut, il y a plus de vingt ans, la mission d'assurer la présence des valeurs chrétiennes dans le monde scolaire.

Les grands bouleversements que nous avons connus nous ont forcés à aller à l'essentiel. L'an dernier, nous avons clairement défini les valeurs propres à l'Institut.

Notre credo pédagogique commence ainsi: «Nous croyons que les valeurs ne s'enseignent pas: elles sont «portées» par tous ceux et celles qui oeuvrent dans une institution.» Nous reprenons ainsi ce que le pape Paul VI répétait souvent: «L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins.»

C'est ce qui nous a amenés à vouloir donner à notre Institut un nom. Le nom d'un témoin: celui d'une grande éducatrice: Marie Guyart, fondatrice des Ursulines de Québec.

Grâce à la générosité des Amis de l'Institut, les valeurs chrétiennes restent donc présentes au coeur même de la formation des maîtres.